

Republique Libanaise
Ministère de l'Education Nationale
et des Beaux Arts

الجمهورية اللبنانية
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

République Libanaise
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public
(C.P.E.S.P.)

" Le Liban à travers une vision éducative "

Conférence de
Monsieur le Ministre de l'Education Nationale
et des Beaux Arts

ISSAM KHOURY

Bâtonnier des Ordres
des Avocats Libanais

Université du Saint-Esprit
Kaslik

Jeudi le 10/2/1983

Traduit de l'Arabe par le
Bureau de Recherches Pédagogiques au Centre de Recherche et
de Développement Pédagogiques

"Le Liban à travers une vision éducative"

Messieurs,

Je me souviens, au début de ce discours, du temps où j'étais étudiant, du temps où nous nous préoccupions, mes amis et moi, de l'éducation du Liban, et où nous rêvions. En ce temps-là, le problème de l'éducation était partout débattu: à l'école, à l'université, dans la rue, dans les moyens d'information, par-dessus les tribunes et dans les hautes instances. Nous y participions par la critique, la contestation et même parfois activement par les manifestations.

Les jours passent, puis les années. Des événements tragiques s'abattent sur le Liban qui vit depuis huit ans au moins la fièvre des luttes locales, arabes et internationales. Le peuple libanais souffre et lutte; les valeurs s'effondrent, les slogans s'écroulent et l'Etat est ébranlé.

J'ai été désigné par son Excellence le Président Amine Gemayel pour assumer les responsabilités du Ministère de l'Education Nationale et j'ai eu l'honneur de participer à l'opération de sauvetage et de reconstruction du Liban, ce que je considère être le devoir de chaque citoyen.

De nouveau, la réalité éducative se heurte au rêve de cet étudiant devenu ministre. Ce qui m'amène à me poser certaines questions:

L'éducation était-elle vraiment la cause de ce qui est arrivé? Etait-elle la seule et la principale cause, comme disent certains? L'équation est-elle renversée à présent?

En d'autres termes, l'éducation a-t-elle échoué devant l'épreuve de la guerre que les hommes lui ont fait subir?

Messieurs, il me faut répondre à toutes ces questions d'une façon franche et brève. Je ne disculpe pas l'éducation en tant que: ministère, institutions, écoles publiques et privées, programmes, enseignants, livres, élèves et étudiants. Nous sommes tous responsables de ce qui est arrivé au Liban: hommes d'Etat et élèves. C'est une responsabilité dont nous ne pouvons nous acquitter par la démission, ou en la rejetant sur les autres, car l'éducation est le fruit de la société et elle en est l'image.

Par ailleurs, l'éducation a continué, malgré tout ce qui s'est passé au Liban durant les dernières années, à assumer son rôle quoique difficilement et a conservé certains de ses fondements, malgré les obstacles et les tentatives de destruction dont elle a fait l'objet.

Les statistiques de 80-81 montrent qu'un million d'élèves libanais sont inscrits pour cette année aux écoles et universités.

Le nombre d'élèves est de 783376

Le nombre d'étudiants dans les universités est de
79073

Le nombre d'élèves dans les écoles techniques est de
31200

C'est une moyenne élevée qui équivaut, par le nombre, à n'importe quelle moyenne estudiantine dans le monde.

On avance et je suis de cet avis que le problème de l'éducation est qualitatif et non quantitatif et j'ajoute qu'il constitue un problème international dont souffrent, non seulement les pays en voie de développement mais aussi les pays développés. Je vous cite quelques titres d'articles éducatifs parus le mois passé en France :

- Ecole : pourquoi tant d'échecs ?
- Le système scolaire est en faillite.
- Echec de l'école publique en France.
- Un élève sur six entrant en sixième est illétré.

Il serait possible de simplifier le problème et de le résumer en disant que les théories éducatives contemporaines ne correspondent pas à la réalité éducative, ou en d'autres termes, que ces théories évoluent et changent plus vite que la réalité et le système éducatif ne pourraient le faire .

Ceci suffirait-il pour trouver notre situation éducative bonne et tout ce remue-ménage sans fondement?

Notre système éducatif souffre de beaucoup de maux. Nous devons, nous qui aspirons à reconstruire un Liban rénové et développé, résoudre ces problèmes et concevoir des stratégies scientifiques, objectives et courageuses pour un système éducatif correspondant aux ambitions et au rôle culturel et humain du Liban.

Nous arrivons ainsi à notre sujet :

" Le Liban à travers une vision éducative "

Messieurs,

Tout système éducatif est en réalité une image du système politique. Il nous faut donc, avant de parler de vision éducative ou d'une nouvelle politique éducative, nous entendre sur des principes politiques.

Ces principes doivent être stables indépendants de toute situation conjoncturelle. Au contraire, cette dernière doit être considérée comme un signal d'alarme en vue de plus de stabilité et de fermeté.

Ces principes sont les suivants:

- 1- La foi en un Liban indivisible, indépendant, souverain, s'étendant sur une superficie de 10452 Km² et sur laquelle l'Etat exerce son plein pouvoir.
- 2- La foi en la liberté comme pilier du système libanais et l'une des causes principales de son existence et son unité.
- 3- La foi dans le rôle du Liban, pays de civilisation et d'avant-garde dans l'histoire, à travers son patrimoine millénaire. Je signale ici une évidence.

Au Liban la liberté et la civilisation vont de pair avec son régime et son identité, à tel point que l'anéantissement de l'un entraîne la disparition de tous les autres.

- 4- La foi en la personnalité particulière du Liban résultant d'une diversité culturelle et d'une pluralité sociale; mais cette diversité complexe va dans le sens de l'ouverture et de l'unification plutôt que dans le sens de la partition et de l'affrontement. La civilisation libanaise est une synthèse de toutes ces cultures, et c'est là que réside sa particularité.

Messieurs,

Si nous nous mettons d'accord sur ces principes de base politiques nous pourrions alors parler de " vision éducative ".

" Les visions éducatives " ne sont pas des rêves, mais des aspirations s'inspirant de la réalité qui est internationale et libanaise; Internationale parce que l'éducation est basée sur des principes fondamentaux et humains qu'il ne faut pas négliger ou passer outre et qui sont :

- 1- L'éducation est globale et non périodique. Elle ne comprend pas seulement la période allant de l'entrée de l'enfant à l'école (3ans) jusqu'à la fin de ses études universitaires (22-25 ans) mais elle s'occupe aussi de l'enfant bien avant sa naissance et jusqu'à sa mort.
- 2- L'éducation est pluridimensionnelle et s'adapte à l'homme mais ne l'asservit pas. Dans ce but elle l'éveille sur sa réalité et sa vérité et l'aide à s'épanouir, qu'il soit élève, ouvrier, enfant, père ou mère. En plus, elle dépasse l'individu pour le saisir dans son milieu: famille, village, ville...
- 3- L'éducation est sociale. Elle ne vise pas seulement l'épanouissement de l'individu en tant qu'être indépendant, mais son épanouissement à travers son milieu. En d'autres termes, la concordance entre l'individu et le milieu est un devoir éducatif et non un luxe adopté par certains systèmes ou certaines écoles.

- 4- L'éducation est une opération dynamique, évolutive et continue. Les moyens éducatifs ne sauraient être figés, ni même ralentis tant au niveau des programmes, des manuels que surtout des enseignants eux-mêmes.
- 5- L'éducation est la responsabilité de l'Etat auquel incombe en premier le devoir de supervision effective de tout ce qui est en rapport avec l'éducation dans les écoles et les universités ou au dehors.

Répondant à la réalité libanaise, la perspective éducative devrait avoir des buts et des objectifs clairs et unifiés. Cela nous amène à poser la question suivante: Comment l'éducation au Liban, se présente-t-elle et quels sont ses objectifs?

Une étude faite en 1978 par des experts de l'UNESCO, sur l'éducation au Liban signale que :

" L'enseignement se heurte à plusieurs difficultés, dont la plus sérieuse est : l'absence de politique éducative nationale bien définie et à long terme".

A présent, le travail éducatif reste très aléatoire; il est régi par des facteurs confessionnels, sectaires et économiques qui n'ont aucun rapport avec l'éducation. La liberté, en général, et par suite la liberté de l'enseignement, ont été exploitées d'une façon anarchique et une fois de plus "des crimes sont commis en son nom".

Au début, nous devons nous mettre d'accord, sur les objectifs que nous visons à travers l'éducation et qui peuvent être résumés comme suit :

- 1- Former le libanais patriote, fidèle à sa terre, à son Etat, au drapeau de son pays et à ses lois, afin que le patriotisme soit un état de conscience, ne connaissant ni fanatisme ni haine. Nous avons dans ce domaine, une expérience éducative assez triste: des citoyens, nous avons fait une mosaïque. Cela nous pouvons l'admettre sur le plan culturel et social mais nous le refusons s'il s'agit de l'amour de la patrie, de la fidélité au Liban et du respect des lois.

- 2- Former l'Être libre qui reconnaît aux autres, comme à lui-même le droit à la liberté, et pour qui celle-ci est synonyme de responsabilité, d'organisation non de destruction et d'anarchie. Cette liberté est, au Liban, une valeur existentielle et dans la mesure où nous l'éclaircissons et la valorisons, le peuple en tant que société beaucoup plus qu'individu pourra en tirer profit.

- 3- Former l'Être vertueux, cultivé et conscient, fidèle aux valeurs du passé. Misérable est la liberté lorsqu'elle signifie relâchement, débauche, dislocation des liens familiaux et aliénation dans une société de consommation et de matérialisme. L'homme éduqué est celui qui respecte son héritage en l'enrichissant par la science nouvelle. Ainsi la culture ne sera pas pour lui un éloignement de la réalité, mais un enracinement de son être culturel et conscient dans cette réalité.

- 4- Former l'Être producteur. S'il est dit que l'enseignement a deux buts: faire acquérir à l'homme des connaissances puis l'aider à en tirer profit dans la production et l'économie, j'en conviens mais j'insiste sur le fait que le diplôme ne répondant pas au besoin du travail, deviendra un moyen de destruction. Nous ne voulons pas des diplômés réduits au chômage, ou poussés à la rébellion et à la violence, mais nous voulons une main-d'œuvre participant

l'opération de la construction et du développement. Je ne dévoile pas un secret si je vous cite quelques statistiques de 80-81 lesquelles vont vous paraître étranges, drôles mais gênantes.

79 000 étudiants à l'université

31 000 élèves dans les écoles techniques.

Ces chiffres constituent un avertissement et nous incitent à renverser l'équation; le nombre des élèves dans les écoles techniques devrait alors devenir, au moins, le triple de celui des étudiants à l'université.

5- Former l'Être social, ouvert, coopérant avec autrui, à l'école, dans la rue, à l'usine, au magasin et dans le domaine politique. Nous sommes un pays de religions et de spiritualités; la spiritualité est une ouverture au monde et aux autres, et la science ne sera pas une cause de déracinement et un moyen de prétention mais un moyen de participation et d'entraide, basée sur le dialogue et le respect des particularités des individus et de la personnalité de chacun d'eux.

Ces 5 objectifs éducatifs peuvent être réduits à la notion de la formation de l'homme, de tout homme et de tout l'homme, esprit, âme et corps. Ils doivent constituer la base de toute réforme de toute évolution ou de tout renouvellement éducatif, d'où la question suivante :

Si l'objectif principal de l'éducation est la formation du citoyen, quels seront alors, les moyens auxquels nous devons avoir recours afin d'atteindre ce but ?

Messieurs,

Il y a quatre mois exactement,

que je suis à la tête du Ministère de l'Éducation Nationale. J'ai essayé durant cette période de connaître les problèmes de ce Ministère, sa situation, ses organismes, et ses relations avec le corps éducatif dans son ensemble. J'ai tenté de diagnostiquer la maladie en vue de la traiter. D'après les rencontres organisées avec les responsables à l'intérieur et à l'extérieur du Ministère comme avec les personnes concernées et d'après certaines références et études, je suis arrivé aux conclusions suivantes: la réforme éducative n'est pas impossible, et le problème éducatif n'est pas une affaire désespérée. C'est un grand problème difficile et compliqué, mais grâce à la volonté consciente impliqués et au rejet de tout égoïsme, nous pouvons adopter des solutions réalisant les fins visées.

De ces considérations ont pris naissance ces visions pédagogiques que j'expose devant vous, devant toutes les forces actives de l'Éducation, en espérant y trouver un point de départ propice à la recherche, à la discussion et au travail. Ma sincérité avec moi-même me pousse à affirmer que le premier pas dans l'opération de la réforme, consiste à prendre position avec audace, sans compromis, d'une façon scientifique et prévoyante et en rejetant certaines de nos expressions traditionnelles: (ça ne fait rien, ce n'est pas grave, passons outre, ça ne vaut pas le coup, ça va...)

Les visions que j'expose sont des visions générales qui doivent être considérées d'une façon globale et uniforme, parce que je suis sûr que certaines perspectives ne plairont pas à tout le monde.

1- Le Ministère

L'Etat est le premier responsable de l'éducation au Liban, mais cette responsabilité est jusqu'à maintenant purement verbale et théorique et cela pour deux raisons :

Premièrement, l'incompétence des organismes éducatifs au Ministère de l'Education Nationale et des établissements qui en dépendent.

Deuxièmement, l'absence d'entente éducative entre les membres de la famille éducationnelle: Les relations au sein du personnel pédagogique sont basées sur l'hostilité, l'accusation et le doute; l'Etat ne fait confiance ni à l'enseignant, ni à l'école, ni à l'établissement; de même manière l'élève ne fait confiance ni à son Etat, ni à son maître ni à son école; les enseignants à leur tour ne font confiance à personne. Quant aux établissements, ils sont quelquefois d'accord pour assurer quelques services, mais souvent, le contenu patriotique et culturel de l'éducation constitue un sujet de désaccord. Quelle est la solution?

La solution est la constitution d'un conseil national pour l'éducation au Liban formé par le ministère de l'E.N. et les représentants de différents secteurs: les propriétaires des établissements éducatifs, les parents, les enseignants, les étudiants, les syndicats du travail, les syndicats des professions libres, les représentants du secteur économique... Le rôle de ce conseil serait de proposer les buts éducatifs, les objectifs du système éducatif, de prendre les décisions nécessaires et de participer aux responsabilités.

A présent, il est nécessaire d'exposer les raisons de l'incompétence des organismes du Ministère de l'Education Nationale.

Messieurs,

L'organigramme actuel du Ministère de l'Education Nationale date de 1959; depuis, il a été l'objet de quelques modifications. En voici les principales :

- La séparation de la direction d'archéologie du Ministère de l'Education Nationale et son annexion au Ministère du Tourisme en 1969.
- La transformation du service de l'éducation sportive et du scoutisme en une direction générale de la jeunesse et du sport en 1964.
- La transformation de la direction de l'enseignement technique et professionnel en une direction générale en 1971.
- La fondation du Centre de Recherches Pédagogiques en 1971.
- La création des "départements pédagogiques" en 1972.
- Le changement du statut de l'Université Libanaise en un établissement public en 1967.

Qu'est-ce que cela peut signifier?

Cela peut signifier, premièrement, qu'au moment où le nombre d'écoles ne dépassait pas les 500, le nombre d'élèves, les 100 000 et où le nombre d'enseignants était inférieur à 1000, l'organigramme qui date de 1959 ne peut plus convenir au développement quantitatif et qualitatif survenu au Liban.

Ainsi les statistiques de 80-81 montrent que le nombre d'élèves est aux environs de 900 000, celui des membres du corps enseignant est de 53236, et celui des écoles est de 2580.

Cela peut signifier aussi qu'il existe un conflit de compétences et une absence de coordination entre les organismes.

En plus, la dispersion des pouvoirs et le fait que le droit d'inspection n'est plus sous le contrôle du Ministère ont créé un certain vide et une certaine anarchie dans le travail.

Il faut même signaler que les pouvoirs, petits ou grands soient-ils, sont fortement concentrés aux organismes du Ministère de l'Education Nationale à Beyrouth. Même la réparation d'une vitre dans une école au Akar ou à Marjouyoun, la mutation d'un enseignant, la désignation d'un directeur, ou l'utilisation d'une chaufferette ou d'une machine à écrire, tout cela nécessite le consentement du Ministère à Beyrouth.

C'est là notre réponse à ceux qui se demandent pourquoi l'école privée réussit mieux que l'école publique.

Cela nécessite donc un changement de l'organigramme du Ministère de l'Education Nationale, non par fantaisie mais par conviction à condition que ce changement commence par l'école et non par les organismes du Ministère.

En d'autres termes, il faut commencer par l'école en accordant à sa direction les pouvoirs nécessaires. Puis il faut aller progressivement au service, à la région, à la capitale... Pour cela, l'adoption du principe de la décentralisation administrative est nécessaire; ainsi l'administration centrale libérée des charges administratives routinières, s'occupera uniquement du côté technique.

Les principales visions qui prendront corps dans le nouvel organigramme seront :

- La coordination entre les organismes.
- La modernisation du travail administratif.
(La technologie).
- La création d'organismes d'orientation.
- Le perfectionnement de l'organisme chargé du contrôle et le remaniement de son cadre.
- L'amélioration du service de l'enseignement privé lequel aura à diriger et à superviser le fonctionnement des écoles qui s'y rattachent, puisque le Ministère de l'Education Nationale doit être responsable aussi bien des écoles privées que des écoles publiques.
- La création d'organismes pour l'enseignement approprié ou spécialisé (les handicapés, les surdoués).
- La création d'organismes évolués qui s'occuperaient de l'enseignement supérieur.
- L'accord aux organismes culturels qui s'occupent des hommes de lettres, des penseurs, des artistes et de l'éducation continue, d'une ampleur concordant avec le rôle culturel du Liban.
- L'utilisation et l'orientation des moyens d'information (radio, télévision, presse...) dans un but éducatif et culturel.

2- L'école

L'école est le lieu principal où s'effectuent les opérations éducatives; elle se présente actuellement de la façon suivante :

Le nombre total des écoles est de 2580 écoles se répartissant comme suit :

- 56,12% écoles publiques
- 19,10% écoles privées non payées
- 24,78% écoles privées payées.

La plupart de ces écoles et surtout les écoles rurales, sont inhabitables et mal équipées offrant un cadre inapte à l'opération éducative. Il faut par suite penser à construire de nouvelles écoles.

Je signale ici le projet de regroupement des écoles qui a besoin, pour être mis en exécution, de quelques remaniements, et surtout de financement. L'école que nous voulons est l'école libanaise sans arabisation ni occidentalisation, une école évolutive, ouverte au monde arabe et occidental.

Bien plus, en respectant l'article 11 du code libanais décrétant que la langue arabe est la langue nationale officielle, l'école doit enseigner une seconde langue ou même plusieurs; présentant ainsi à l'élève une culture ouverte aux progrès scientifiques et aux sociétés occidentales. D'autre part, l'article 10 de la constitution libanaise décrète que l'enseignement sera libre tant qu'il ne porte pas atteinte à l'ordre général, à la morale ou à la dignité des religions ou des sectes ; il donne le droit aux confessions de créer leurs propres écoles selon les règlements généraux décrétés par l'Etat. Tout en respectant cet article, l'Etat devrait superviser d'une façon directe les écoles publiques et privées.

L'école doit avoir aussi un rôle social; pour cela il est normal qu'elle se transforme, durant les vacances, en un lieu de rencontre pour les enfants du village, de la ville ou de la société. Ils pourront pratiquer des activités culturelles, artistiques et divertissantes. Ainsi l'école participera à la lutte contre l'analphabétisme et à l'application du principe de l'éducation continue.

3- L'enseignant

L'enseignant est l'élément principal dans la réussite de l'opération éducative; il est le médiateur entre l'élève et le programme. Etant "le maître", il doit avoir des qualités de patriotisme, de morale, de culture et de commandement. Actuellement le nombre du corps enseignant est de 53236 enseignants répartis comme suit :

- 29105 enseignants dans le secteur public.
- 5623 enseignants dans le secteur privé non payé.
- 18508 enseignants dans le secteur privé payé.

La moyenne du nombre des élèves par enseignant est la suivante :

- 10,82 élèves par enseignant dans l'enseignement public.
- 28 élèves par enseignant dans l'enseignement privé non payé.
- 16,80 élèves par enseignant dans l'enseignement privé payé.

L'analyse de ces moyennes montre qu'il y a là un gaspillage inadmissible.

Quant au niveau des enseignants, il faut signaler que 60% des membres du corps enseignant n'ont aucune licence d'enseignement ou aucun diplôme de l'école normale. Par suite, la plupart n'est pas formé pour l'enseignement. D'autre part, les salaires de quelques uns sont inférieurs aux besoins économiques et au salaire d'autres employés. Le simple artisan touche le double du salaire de n'importe quel enseignant ce qui amène celui-ci à négliger son devoir éducationnel et à prendre d'autres métiers. Pour cela nous envisageons aujourd'hui plusieurs solutions :

- Donner une bonne formation à l'enseignant, le préparer d'une façon permanente et ne permettre qu'au possesseur d'un diplôme ou d'une licence d'enseignement de pratiquer l'enseignement. Pour cela il faut penser à créer un corps chargé de former des enseignants pour les écoles privées et publiques dans toutes les étapes et les spécialisations.
- Reformuler les enseignants actuels en leur faisant suivre des sessions périodiques.
- Répartir le corps enseignant d'une manière analogue de façon à réduire les charges. Ainsi il n'y aura plus une école à Jounieh par exemple qui groupera 50 enseignants et 200 élèves alors qu'une autre école à Mayrouba aura besoin d'enseignants.
- Appliquer le principe de récompense et de châtement. L'enseignant compétent ne sera plus traité de la même manière que l'enseignant négligeant.
- Réétudier les conditions de vie des membres du corps enseignant d'une façon globale et radicale.
- Donner une bonne formation à la personne qualifiée pour remplir les fonctions d'un directeur.

- Créer dans chaque ville ou village des centres éducatifs tels que " la maison de l'enseignant" pourvus d'une bibliothèque, d'un atelier, de laboratoires, de films et d'une salle de conférence . Ces centres seront le lieu de rencontre des enseignants et un moyen de formation supplémentaire.

4- L'élève

Je commence par quelques statistiques :

Il y a : 783376 élèves dans les écoles publiques et privées répartis . comme suit :

- 40,20% dans l'enseignement public.
- 20,11% dans l'enseignement privé non payé.
- 39,69% dans l'enseignement privé payé.

La proportion des filles se rapproche de celle des garçons dans le primaire et le complémentaire et atteint 46%, mais elle baisse jusqu'à 35% dans le cycle secondaire et universitaire.

Un chiffre scandaleux nous arrête :

Les écoles techniques groupent 31.000 élèves, c'est à dire une moyenne de 3,75% du nombre total des élèves. Dans cette vision, nous avons prévu certaines réformes :

- Assurer la gratuité et l'obligation de l'enseignement au moins dans le primaire.
- Encourager l'enseignement technique et l'introduire dans les programmes du cycle complémentaire.
- Remédier au filtrage, à l'échec et au retard scolaires dont résulte un gaspillage matériel et moral anormal.

- Détecter les phénomènes maladiés et connaître à fond la personnalité de l'enfant en favorisant son développement sain. ..
- Aider l'élève à choisir la branche qui lui convient, dont le pays a besoin et qui ne prépare pas des diplômés voués au chômage : l'intervention de l'Etat dans ce domaine est prioritaire, légale et nécessaire.

5- Les programmes

Il est normal de considérer les programmes comme un ensemble de connaissances, d'activités théoriques et pratiques aidant l'étudiant à se connaître, à évoluer, à développer ses facultés créatrices et l'encourageant au travail collectif.

Les programmes actuels sont théoriques éloignés de la réalité, des besoins et des aspirations de l'élève libanais d'une part. D'autre part ils marquent un retard évident par rapport au progrès scientifique actuel et aux changements académiques en perpétuel mouvement. A la suite de l'épreuve que nous venons de vivre, il est normal de remanier les programmes comme suit :

- Diversifier les matières et les activités pour qu'elles puissent répondre aux données de la société libanaise.
- Adopter des principes scientifiques clairs afin d'établir des programmes souples, développés et évolutifs.
- Introduire dans les programmes l'éducation civique, nationale, sociale, physique et religieuse.
- Refuser tout marchandage confessionnel, politique tout en s'inspirant du patrimoine, du réel et des besoins libanais seulement.

- Introduire à l'heure actuelle des programmes spéciaux, qui aideraient à traiter les problèmes de l'alcoolisme, de la drogue et de la délinquance.
- Relier les programmes à l'environnement, dans le but de développer le côté social chez l'élève. Ainsi la science ne sera pas seulement des théories pures mais des applications quotidiennes, au laboratoire, à l'usine, au champ, dans la voiture, dans la rue etc...
- Enseigner plusieurs langues et adopter une méthode qui permettra plus tard à l'élève de bien s'exprimer oralement ou par écrit quelle que soit la langue enseignée.
- Introduire l'initiation technique dans le complémentaire et le secondaire et multiplier les activités extrascolaires (théâtre, cinéma, presse, musique).
- Etablir des programmes propres aux handicapés et aux surdoués et introduire l'éducation sanitaire aux écoles.
- Modifier le système des examens; adopter un système mobile dans lequel le diplôme ne sera pas le résultat d'une épreuve de quelques heures portant sur des connaissances acquises durant des années. Après avoir divisé le baccalauréat en plusieurs branches, deux diplômes officiels seront adoptés: un à la fin du cycle complémentaire et un autre à la fin du cycle secondaire.

6- Les moyens éducatifs

Les moyens éducatifs assurent à l'élève l'acquisition des connaissances nécessaires à son développement et à sa culture. Nous pouvons les résumer comme suit : le livre, les laboratoires, les méthodes audio-visuelles, les moyens d'information comprenant la presse, la radio et la télévision.

Quelques considérations s'imposent :

- Le livre n'est pas un article commercial ni un moyen détourné afin de diffuser certaines idées, ni un outil de division. Pour cela je suis convaincu que l'adoption d'un seul livre scolaire est une fausse mesure, contraire à la liberté et à l'esprit de créativité. Il faut interdire tout livre, dans n'importe quelle école privée ou publique avant qu'il ne soit étudié par des comités compétents chargés de l'étude des programmes. Ceux-ci auraient seuls le droit de décider et de fixer les prix. Il faut faire face à ce désordre en posant des principes fondamentaux nationaux et scientifiques pour la composition des livres scolaires.
- Les laboratoires ne devraient pas être un luxe mais une nécessité. Pour cela il faudrait les généraliser dans toutes les écoles et dans tous les cycles.
- Les méthodes audio-visuelles ne sont pas des moyens de divertissement mais des moyens qui devraient intéresser, stimuler et développer la personnalité de l'élève. L'époque actuelle n'admet plus l'enseignement théorique et la mémorisation. La télévision est entrée dans toutes les maisons, il est nécessaire de l'introduire dans 5000 écoles surtout que la mémoire visuelle est beaucoup plus réceptive que la mémoire auditive.
- La radio et la télévision, très répandues ces temps-ci peuvent participer à l'opération éducative et culturelle.

Le C.R.D.P. a fait un essai dans ce domaine^x : il a élaboré et réalisé des programmes non destinés au commerce, qui seront diffusés à la radio et à la télévision et auront pour but de cultiver et de divertir les ; élèves d'une façon utile. Le monde nous a largement dépassés. Il n'est pas

permis que nous nous contentions d'emprunter des films de telle ambassade ou des programmes de telle société ..

Il est bon avant de terminer cet exposé de signaler trois sujets.

1- L'enseignement supérieur

La relation Etat-Université au Liban est marginale et confuse, régie par une loi datant de 1962. Elle a besoin d'être revue à la lumière du progrès de l'enseignement et des besoins du pays. Cela nécessite la création d'organismes officiels chargés de prendre en main les établissements universitaires d'une façon claire, légale et utile. Je dois signaler aussi le rôle que doit jouer l'université libanaise: elle nécessite des soins particuliers, nous devons assurer son développement, affermir ses bases et la pourvoir de facultés pratiques.

2- L'enseignement technique et professionnel

Ce problème nécessite beaucoup d'attention et de soins, sinon la catastrophe sera certaine sur le plan éducatif. Il faut que la moyenne du nombre d'élèves dans les écoles techniques atteigne au moins le tiers du nombre total des étudiants au Liban. Pour cela nous devons diversifier les spécialisations techniques, professionnelles et artisanales, les répartir sur toutes les régions et cela en exploitant les particularités géographiques, industrielles et agricoles de chaque région. De même nous devons encourager l'entrée des élèves à ces écoles.

L'intégration aux programmes scolaires de l'enseignement technique appliqué partiellement dans 80 écoles publiques dans le complémentaire et secondaire, doit servir ce but.

3- Le travail culturel

Le capital essentiel du Liban est sa civilisation et sa culture. Il est bon de penser à créer des organismes officiels ou semi-officiels qui s'occuperont de la pensée, de la littérature et de l'art et prendront soin des personnes concernées par ces sujets .

Messieurs,

Ces grandes lignes pourraient former l'infrastructure, les perspectives culturelles que je viens d'exposer d'une nouvelle politique éducative au Liban .

Je crois fermement qu'elles conviennent à la situation libanaise et pourront servir de moyen de développement et de changement.

Ces visions sont sujettes à l'étude et à la discussion. En les établissant je me suis inspiré seulement de l'intérêt du Liban et de l'avenir des nouvelles générations.

Si vous me dites : Ces visions ne sont que des rêves.
Je répondrai : peut-être, mais la foi concrétise
les rêves.

Et si vous ajoutez : quels sont vos moyens?
et qu'avez-vous en main?

Je répondrai : vous êtes les piliers et l'outil et
étant l'un des vôtres, mes fermes
convictions et ma volonté invincible,
c'est en vous que je les puise.

Si vous dites encore : une seule personne ne peut rien faire.

Je répondrai : Unissons-nous et nous atteindrons nos objectifs.

Si vous ajoutez : Vu la situation critique que nous vivons, le moment ne se prête pas aux visions et aux rêves éducatifs.

Je dirai : L'opération de sauvetage doit démarrer sans hésitation, et cela dans tous les domaines.

Nous devons nous faire confiance les uns aux autres. Ce sont les hommes qui font les lois et non le contraire.

Si vous rétorquez : Nous comptons sur vous.

Je vous affirme : Avec l'aide de Dieu, nous essaierons, nous travaillerons et nous arriverons.

République Libanaise

Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative

Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public

(C.P.E.S.P.)